# Modèle de lettre à une association de pourvoyeurs de services

Une lettre peut être utile pour faire connaître un enjeu ou demander qu’une mesure particulière soit prise. Lorsque vous écrivez à des législateurs et à des décideurs, efforcez‑vous de le faire de la manière la plus professionnelle possible.

Faites vos devoirs. Si vous demandez qu’une mesure particulière soit prise, assurez‑vous que la requête est raisonnable et qu’un suivi peut lui être donné.

Conseils :

* Soyez précis/précise.
* Utilisez la logique plutôt que les émotions pour persuader.
* Limitez vos lettres à une seule page. Si c’est nécessaire et approprié, annexez une fiche de renseignements.
* Vérifiez votre orthographe!
* Soyez poli(e) et remerciez le ou la destinataire de son attention dans votre dernière phrase.

### vous trouverez un modèle de lettre à une Association de pourvoyeurs de services à la page suivante.

DATE

MONSIEUR (NOM)
[OU]
MADAME (NOM)
ADRESSE
VILLE (PROVINCE) CODE POSTAL

Monsieur,

[ou]

Madame,

L’Organisation des proches aidants se consacre au soutien des personnes qui souffrent de maladies mentales et de leurs proches. Afin de leur assurer les meilleurs traitements possibles, nous nous permettons de vous écrire pour vous signaler les *Directives pancanadiennes en faveur d’un système de prestation de services pour les proches aidants d’adultes ayant une maladie mentale* de la Commission de la santé mentale du Canada.

Les *Directives* renforcent un grand nombre des recommandations présentées dans *Changer les orientations, changer des vies : Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada* et présentent une vue exhaustive du rôle essentiel que jouent les familles lorsqu’il s’agit d’amplifier les résultats positifs pour les personnes qui vivent avec la maladie mentale. La démarche éclairée et exhaustive reposant sur des données probantes qui est présentée dans les *Directives* fait ressortir la nécessité de la participation des familles dans le soin des patients, le partage d’information avec les professionnels et l’inclusion des familles dans la planification des traitements. En préconisant l’inclusion significative et systématique des familles dans le cercle des soins, cette démarche permet de veiller à ce que les familles reçoivent un soutien adéquat dans les efforts qu’elles mènent afin d’obtenir des traitements et des services pour leurs proches.

L’adoption des *Directives* pancanadiennes accroîtra la reconnaissance des proches aidants et renforcera les efforts actuels visant à aider cet important groupe de personnes qui apportent une contribution si importante au bien‑être des personnes aux prises avec des troubles mentaux ou des maladies mentales.

Pour veiller à la préservation des compétences actuelles et des normes de pratiques exemplaires dans le traitement efficace des personnes aux prises avec des troubles mentaux ou des maladies mentales, nous vous prions d’informer vos membres de l’existence des *Directives* par l’entremise de votre site Web et de vos publications. Distribuer cette information à vos membres et continuer de renforcer des pratiques exemplaires reposant sur des données probantes pour aider les proches aidants, voilà qui ne pourra qu’améliorer les soins aux patients et le mieux‑être des communautés. Nous vous saurions gré de nous répondre le plus rapidement possible pour nous faire part de vos plans pour la diffusion des *Directives*.

L’Organisation des proches aidants vous est reconnaissante des efforts constants que vous menez pour assurer la qualité des soins et vous remercie de l’attention que vous apporterez à sa requête. Il nous fera plaisir de vous offrir de l’aide et de répondre à toutes vos questions au sujet des proches aidants ou des personnes qui ont des troubles mentaux ou des maladies mentales dans la région. N’hésitez pas à communiquer avec nous au ###‑###‑####.

Veuillez agréer, Monsieur, (ou Madame,) l’expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice exécutive de l’Organisation des proches aidants,